

Assemblée Générale statutaire réservée aux adhérents

Sommaire

Rapport moral	4
Emmanuel MAQUET	4
Secrétaire général de l'ANETT, Député de la Somme	4
I) Vie de l'Association	4
II) Préoccupations de l'Association et dossiers d'actualité	6
Rapport financier	10
I) Exécution du budget 2019.	10
II) Prévisions budgétaires 2020	10
Michel LEJEUNE	11
Maire de Forges-les-Eaux (76) et trésorier de l'ANETT	11
Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et conventions réglementées	12
Madame le Commissaire aux Comptes	12
I) Rapport sur les comptes annuels	12
II) Rapport sur les conventions réglementées	12
Vote des résolutions	14
I) Première résolution	14
II) Deuxième résolution	14
III) Troisième résolution	14
IV) Quatrième résolution	14
V) Cinquième résolution	15
Élections internes : vote	16
Proclamation des résultats – Mise en place du Conseil d'Administration et du Bureau	16
Intervention du Président	19
Les partenaires à l'écoute des élus des territoires touristiques : présentation des sujets d'actualité de chacun	22
Discours de clôture du Président de l'Association Nationale des Elus des Territoires touristiques	34
Intervention de Jean-Baptiste LEMOYNE , Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie	36

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Je vous remercie d'être présents aujourd'hui, mais surtout d'être présents toute l'année auprès de nous dans l'action qui nous réunit. Nous sommes là, dans un décor insolite, celui de ce charmant théâtre qui se substitue à l'amphi de l'Association des Maires de France qui était indisponible en raison d'un dégât des eaux, grâce à notre partenaire GEO PLC.

D'ailleurs, je cède de ce pas la parole à Claire GAGNAIRE, Secrétaire générale de GEO PLC afin qu'elle présente son entreprise qui est, entre autres, mécène des arts et propriétaire de ce théâtre.

Claire GAGNAIRE – Secrétaire générale de GEO PLC

Je suis très heureuse de vous accueillir au Théâtre de La Scène Parisienne. Il y a un an, nous avions eu le plaisir de vous recevoir dans nos bureaux, rue Cambon. Je laisserai le soin à Augustin BOUET de présenter dans le détail l'activité de GEO PLC, société de services spécialisée dans l'efficacité énergétique. Nous sommes ravis d'être partenaires de l'ANETT depuis plusieurs années, maintenant.

Ce théâtre témoigne de l'implication de notre Groupe dans la culture et l'éducation. A ce titre, j'avais déjà présenté l'année dernière un projet d'école maternelle/primaire alternative qui a depuis ouvert ses portes en septembre 2020 à Saint-Germain-en-Laye. Nous sommes en effet persuadés que l'éducation constitue le point de départ. Notre école aura pour mission d'apprendre aux enfants à être responsables, autonomes et respectueux de la planète.

GEO PLC œuvre à la préservation de la planète par des opérations d'économies d'énergie visant à réduire notre empreinte carbone. Ses activités portent aussi sur le conseil, le pilotage et la réalisation de travaux, ainsi que sur le financement public-privé pour des opérations d'économie d'énergie.

Dans le Groupe, nous avons également une activité industrielle, dans le secteur du bois. Nous détenons une usine basée en Franche-Comté où nous déroulons du hêtre et du peuplier pour la fabrication de sièges tels que ceux qui équipent cette salle, par exemple, ou des écoles et des centres culturels.

Nous avons ouvert ce théâtre l'année dernière, dans une période quelque peu troublée. Malgré le pari risqué que représente une telle activité dans le contexte actuel, nous restons optimistes et vous invitons, si vous résidez ou êtes de passage à Paris, à venir partager un moment de culture avec nous.

Je vous souhaite une matinée de travail fructueuse et vous retrouverai en fin de séance.

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Merci de cet accueil et de cette introduction. Il est vrai que le fondateur de GEO PLC, Christophe FEVRIER, se distingue par une fécondité d'idées et de projets, ainsi qu'une agilité intellectuelle et artistique qui expliquent sans doute l'acquisition de ce théâtre, mais aussi le rapprochement avec l'ANETT. La présentation de nos partenaires, parmi lesquels GEO PLC, est prévue dans la matinée.

Mes chers collègues, notre organisation est quelque peu bouleversée, comme dans vos communes, par les conditions sanitaires. Nous ne disposons d'aucun document écrit et n'avons pas eu le droit de vous les remettre. Le renouvellement du conseil d'administration s'effectuera, si vous l'acceptez, à main levée.

Nous aurions eu le temps et les moyens d'organiser un vote électronique, mais avons été pris de court par le retour plus rapide que prévu des restrictions.

Je déclare l'Assemblée Générale ouverte. Nous poursuivrons avec la présentation rapide de nos partenaires ici présents, suivie du discours d'introduction de Monsieur le Ministre Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'État, qui nous rejoindra à partir de 12 heures 30.

Toute Assemblée Générale a son carnet gris et c'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Christian BONNET en avril dernier, dans sa 99^e année. Il avait été un Président actif, minutieux et rayonnant. Issu d'une formation universitaire en philosophie et expert de la philosophie allemande, il s'est illustré en contrepoids dans une action particulièrement soutenue. Centriste très ouvert, comme son mouvement l'y invitait, il a été Député, Sénateur, Maire de Carnac et Ministre pendant une douzaine d'années, de l'agriculture, puis de l'intérieur de 1977 à 1981 où il a autorisé l'introduction des machines à sous et des roulettes dans les casinos. Christian BONNET a été le prédécesseur de Didier BOROTRA puis Marc FRANCINA pour lequel nous avons toujours une pensée amicale et émue. Je vous demande de vous lever pour observer une minute de silence.

Je donne la parole à Emmanuel MAQUET, Secrétaire Général, pour la présentation du rapport moral, qui sera suivie du rapport financier par notre Trésorier, puis des élections et d'une suspension de séance avant la présentation de nos partenaires et surtout, les échanges.

Rapport moral

Emmanuel MAQUET

Secrétaire général de l'ANETT, Député de la Somme

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les Parlementaires, Mesdames, Messieurs, je suis heureux, en tant que Secrétaire Général de l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques, d'ouvrir notre **Assemblée Générale statutaire** au théâtre de la Scène Parisienne. Je remercie Christophe FEVRIER, Président de la Manufacture Février, qui nous permet de nous réunir en ce lieu.

La tenue d'une Assemblée générale représente toujours un investissement de tous et je tiens à féliciter notre Président, **Philippe SUEUR**, et son équipe.

Cette année est particulière, compte tenu de la crise sanitaire. Malgré tout, nous avons tenu à maintenir cette Assemblée Générale, en respectant les protocoles requis et en ne proposant pas de cocktail déjeunatoire.

Compte tenu d'un ordre du jour chargé, je vais vous présenter l'essentiel de l'activité de notre Association depuis notre dernière Assemblée Générale, qui s'est tenue à La Grande-Motte le 16 mai 2019.

Le rapport moral in extenso se trouve sur les clés USB distribuées.

I) Vie de l'Association

L'ANETT est composée d'une petite équipe de 4 personnes, qui se tient à votre disposition et qui peut vous recevoir au siège situé 47 quai d'Orsay Paris 7ème : **Géraldine LEDUC**, Directrice Générale, **Sylvie MAREUX**, Attachée de Direction, **Lucie HUGUET** et **Simon LEBEAU**, Chargés de Mission.

Je signale que 22 communes ont quitté l'Association depuis notre dernière Assemblée Générale. Les raisons évoquées de ces démissions s'expliquent par la baisse et le gel des dotations de l'Etat et surtout le transfert de la compétence « promotion du tourisme » des communes aux intercommunalités même si la gestion des infrastructures touristiques reste communale.

Je vous invite à inciter les stations classées de tourisme et les communes touristiques de votre territoire à rejoindre notre Association, la seule à aider toutes les destinations touristiques de notre pays. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts.

Je vous rappelle que le collège de parlementaires créé au sein de l'ANETT réunissait avant les élections sénatoriales plus de 70 Députés et Sénateurs très actifs. Huit Sénateurs ne se sont pas représentés ou n'ont pas été réélus.

Il faut aussi faire une mention spéciale aux partenaires de notre Association. Depuis la signature de son premier partenariat avec Primagaz, l'ANETT a su se rapprocher d'une vingtaine de partenaires. Ils jouent un rôle fondamental pour l'ANETT. Ils apportent à notre Association un soutien nécessaire et vous accompagne dans vos projets de manière complémentaire. N'hésitez pas à utiliser la boîte à outils de l'ANETT dans laquelle vous pourrez retrouver les propositions de nos partenaires.

L'ANETT soutient aussi désormais des start-up à l'exemple d'Onlywood, créateur de mobilier de plage (vestiaire, douche, robinet, etc. ...) ainsi que de Refundit qui est spécialisée dans la digitalisation de la détaxe. Elle travaille pour cela avec Manuel BIOTA, expert en financement et accompagnement des start-up.

1) Actions de l'Association

a) Relations avec les associations d'élus et de partenaires

Depuis de nombreuses années l'ANETT entretient des liens avec d'autres associations d'élus, telles l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalités (AMF), l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL), l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM), l'Association Nationale des Maires des Communes Thermale (ANMCT), l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige (FFSVVN), l'ANVEC-VVF France-Congrès, ADN Tourisme et la Fédération Nationale des Clubs de Plage (FNCP).

Compte tenu de nos intérêts communs, ces relations entre associations d'élus sont importantes et l'union fait souvent la force.

b) Outils de communication

Vous recevez tous les trimestres *France – Tourisme*, notre journal interne. Il est principalement consacré à la vie de l'Association, afin que vous puissiez suivre de près toutes les actions que mène l'ANETT dans de nombreux domaines. Le prochain numéro paraîtra en novembre.

La fréquentation de notre site Internet est stable. L'évolution est importante et due essentiellement à la campagne sur le site du Boncoin qui renvoyait sur notre site internet, mais les visiteurs se sont peu attardés sur le site.

L'ANETT est aussi présente sur les réseaux sociaux, notamment Twitter et Facebook.

Vous recevez depuis plus d'un an notre Newsletter mensuelle, le Flash info de l'ANETT afin de vous informer des actions de l'Association et des évolutions législatives.

L'ANETT, Leboncoin, Atout France et VVF se sont associés pour construire un plan média dédié à la promotion de la destination France et précisément de nos communes membres.

c) Commissions spécialisées

Comme le prévoit le règlement intérieur, l'Association a créé plusieurs Commissions spécialisées, qui ont travaillé de façon active.

Le Conseil d'Administration du 13 février a regroupé les commissions actuelles pour les recentrer autour de 5 thématiques, en associant les partenaires afin d'intervenir sur certains sujets :

- *Commission Hébergements*
- *Commission Casinos*
- *Commission Patrimoine et Environnement*
- *Commission Attractivité*
- *Commission Outre-mer*
- *Commission Île-de-France*

Avec le nouveau Conseil d'Administration nous allons les réorganiser, avec des Présidents impliqués. Les noms de celles-ci pourront encore être soumis à modifications.

d) Collège des Parlementaires de l'ANETT

Le rôle du Collège des Parlementaires de notre Association est très important et a été cité en exemple dans un article de la Gazette du Tourisme.

Soulignons également le soutien de nos parlementaires pour déposer et défendre à l'Assemblée Nationale, comme au Sénat, les amendements concernant nos collectivités locales et éventuellement le dépôt de questions écrites pour obtenir des réponses précises sur certains sujets.

e) Participation au Congrès des Maires de France 2019

Réunion des élus ultra-marins

Le lundi 18 novembre, Géraldine LEDUC et Simon LEBEAU ont reçu à l'Assemblée nationale des élus ultra-marins afin de leur présenter l'Association et recenser les difficultés qu'ils rencontrent en matière de tourisme. Il semble important d'établir des liens plus étroits avec les élus d'Outre-Mer pour mieux répondre à leurs spécificités.

Forum Tourisme

Philippe SUEUR a participé le mercredi au forum « Tourisme : une compétence exercée au plus près des territoires ». Le Président de l'ANETT a rappelé le rôle que joue notre Association.

f) Réunions de terrain de l'Association

Notre équipe se mobilise à votre demande pour organiser des rendez-vous régionaux, dont la liste exhaustive figure dans le rapport sur la clé USB qui vous a été remise.

g) Crise sanitaire

Durant la crise sanitaire, l'équipe de l'ANETT est restée active et a participé à un grand nombre de réunions en visioconférence. Elle a assuré la continuité de ses échanges avec les cabinets et ministères ainsi qu'avec ses adhérents.

II) Préoccupations de l'Association et dossiers d'actualité

1) Auditions de l'ANETT

L'Association mène de nombreuses actions pour défendre ses adhérents. Elle participe en effet à plusieurs instances dont les avis sont décisifs sur les problématiques qui nous intéressent : le Comité des Finances Locales, la Commission consultative pour la mise en œuvre de la politique d'encadrement des jeux du cercle de jeux. L'ANETT est aussi représentée dans les instances d'Atout-France, Philippe SUEUR étant membre du Conseil d'Administration d'Atout-France.

L'ANETT est régulièrement entendue lors d'auditions, dont le détail figure dans le rapport. Avec le remaniement du gouvernement, nous rencontrons actuellement de nombreux ministres.

2) Comité de Filière Tourisme

Jusqu'au remaniement ministériel, l'ANETT a participé tous les mardis aux réunions de structuration de la filière tourisme organisées par le Secrétaire d'Etat, Jean-Baptiste LEMOYNE. À la suite de sa reconduction, le Secrétaire d'Etat au tourisme a pérennisé ce comité.

Dans le cadre du Comité de Filière Tourisme, l'ANETT fait partie de la Commission Tourisme Durable présidée par Nicolas DAYOT, Président de la FNHPA. Dans ce cadre l'ANETT travaille avec l'ANEL à la rédaction de fiches actions sur les bonnes pratiques des hébergements touristiques pour un tourisme plus durable.

3) Finances locales

Concernant la loi de Finances pour 2020, notre association s'est mobilisée avec son Collège de parlementaires pour certaines dispositions dans le cadre de l'étude du projet de loi de finances pour 2020 à l'Assemblée nationale. Plusieurs amendements ont ainsi été présentés mais bien souvent rejetés.

S'agissant de la taxe de séjour, quelques aménagements par voie d'amendements ont été adoptés pour remédier aux problèmes liés à certains établissements non classés (refuges, hébergements collectifs, etc. ...) et pour mettre en place la perception semestrielle de la taxe de séjour par les plateformes électroniques.

4) Casinos

La crise sanitaire a contraint tous les casinos à fermer en mars lors du confinement. Ils ont pu rouvrir à partir du 22 juin selon le statut de leur département. Ces fermetures ont entraîné des pertes de recettes importantes pour les communes.

5) Loi Engagement et Proximité

L'article 16 de la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique prévoit notamment pour les stations classées de tourisme de récupérer la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme ». En date du 1^{er} octobre 2020, depuis l'entrée en vigueur de la réforme, on compte 451 stations classées selon la nouvelle procédure.

6) Programme « Petites Villes de Demain »

Depuis décembre 2019, l'ANETT participe à la création du programme « Petites Villes de Demain », un programme similaire au programme « Cœur de Ville » pour des communes de moins de 20 000 habitants. La ministre Jacqueline GOURAULT a officiellement lancé le programme le 1^{er} octobre 2020.

7) Projet de loi 3D (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration)

Dans le cadre de ce projet de loi, la ministre Jacqueline GOURAULT, a reçu le 4 mars 2020 le Président Philippe SUEUR et le Secrétaire Général de l'ANETT, Emmanuel MAQUET, accompagnés de Géraldine LEDUC et Simon LEBEAU.

Le projet de loi a évolué avec la Décomplexification et pourrait devenir le projet loi 4D. L'étude au Parlement se fera au 1^{er} semestre 2021.

8) Calendrier scolaire

Le Président a saisi par courrier du 17 juin le Ministre de l'Education Nationale pour être associé à l'élaboration du prochain calendrier scolaire, qui conditionne l'organisation des évènements touristiques.

Le Directeur général de l'enseignement scolaire a répondu le 11 septembre que le projet de calendrier fait l'objet d'un travail interministériel « approfondi » associant les ministères chargés de l'éducation nationale, de l'intérieur, des transports et du tourisme pour définir l'équilibre entre l'intérêt des élèves et les impératifs du tourisme. L'ANETT sera informée dès que le calendrier sera établi.

9) CRS sur les plages

Par courrier du 27 août 2019, le Président a sensibilisé le Ministre de l'Intérieur au sujet du nombre de CRS affectés à la surveillance des plages sans réponse de sa part pour le moment.

10) Qualité de Vie

a) Qualité des eaux de baignades

Engagées depuis 2009 dans la Démarche Qualité Eaux de Baignade, l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL), l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT), avec la Fédération des entreprises de l'eau (FP2E), ont publié avant l'été, un dépliant destiné à faire connaitre la démarche aux élus en charge de la qualité des eaux de baignade.

b) World Wellness Week-end

Le World Wellness Weekend est un événement global avec des activités locales, célébré chaque année le troisième week-end de septembre, juste avant l'équinoxe. Des milliers de professionnels du bien-être (fitness, beauté, sport, et tourisme) ouvrent leurs portes en même temps pour faire découvrir au grand public des activités gratuites, en indoor ou en plein air, pour développer sa vitalité, sérénité et bonne humeur en famille ou entre amis.

Le 4^{ème} Weekend Mondial du Bien-être a eu lieu les 19 et 20 Septembre.

c) Déchets sauvages

Dans le cadre de son partenariat avec CITEO, l'ANETT a souhaité effectuer une enquête auprès de ses adhérents sur le sujet des déchets sauvages (caractérisation, coûts, budget, problématiques etc.).

Un questionnaire coconstruit avec des élus de son Conseil d'Administration représentant tous les territoires et CITEO vous a été envoyé.

11) Fête de la Mer et des Littoraux 2020

La seconde édition de la Fête de la Mer et des Littoraux inaugurée par la Ministre de la Mer, Annick GIRARDIN, s'est tenue du 17 au 19 juillet 2020 sur l'ensemble de l'Hexagone et des Outre-mer.

Malgré le contexte sanitaire particulier, ces trois journées ont été un succès avec près de 200 événements labellisés.

Nombreux ont été les acteurs (associations, entreprises, clubs sportifs, établissements publics ou encore collectivités territoriales) à encourager la découverte, la protection et la valorisation de notre patrimoine marin et littoral et à inspirer « l'envie de mer » aux Françaises et aux Français.

12) Le label Famille Plus

Famille Plus, label national géré par notre Association, l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne et la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige a été créé en 2006 : depuis sa création il a su s'adapter pour répondre aux attentes des familles modernes.

Aujourd'hui le réseau compte 120 destinations labellisées : aussi bien des communes que des intercommunalités. Notre association gère la moitié du réseau avec sept nouvelles destinations labellisées récemment : Destination Ile-de-Ré, Belfort, Vence, Gorges de l'Ardèche, Évian-les-Bains, Ghisonaccia et Centru di Corsica. D'autres destinations préparent actuellement des dossiers.

Soulignons le travail remarquable effectué par l'ensemble des destinations Famille Plus et l'implication sans faille de leurs équipes pour le bonheur des petits et des grands.

Notre label est une démarche qualité reconnue par les professionnels et appréciée du grand public qui se renforce et évolue.

Le Comité National de Gestion va être renouvelé à la suite des élections municipales.

J'insiste sur le fait que notre Association reste attentive à toutes les questions, qui se posent à vous. Notre équipe permanente y répond et vous donne des conseils, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au siège qui se trouve au 47, quai d'Orsay à Paris.

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Merci beaucoup, mon cher Emmanuel, pour la présentation de ce rapport moral particulièrement clair, mais qui appelle peut-être des observations, questions ou suggestions ? Pouvons-nous considérer, mes chers collègues, ce silence comme une approbation ?

Merci. Le rapport moral est donc adopté.

Cette synthèse met en évidence la pluralité des actions menées par notre Association. Cette dernière s'est constituée, comme souvent, empiriquement au gré du développement du tourisme à partir des années 20 sur la Côte d'Azur et les côtes d'opale. Il en a découlé des interrogations concernant les équipements et les maires se sont réunis spontanément afin d'échanger sur la question des équipements et de l'architecture sur les fronts de mer.

L'Association a pris en compte les besoins du tourisme qui, à force de développement, a créé un environnement technique et juridique tout à fait diffus. Il a d'ailleurs fallu attendre pour voir la création d'un code du tourisme. Dès lors, l'association s'est affirmée comme une plateforme, un pôle ressources dont le cœur de métier porte sur le tourisme.

Je tiens à remercier les associations de montagne, qu'elles soient animées par les communes ou les élus de montagne, particulièrement actives et impliquées dans le tourisme, ainsi que l'ANEL qui a tenu son très beau congrès à Saint-Valéry-sur-Somme la semaine dernière – vous y étiez nombreux. On peut dire que le tourisme est une préoccupation des élus du littoral, parmi beaucoup d'autres sujets, notamment dans le domaine scientifique. Lors du congrès de l'ANEL, j'ai été impressionné par la qualité des intervenants et le choix des sujets. Par ailleurs, nous partageons avec ADN Tourisme la volonté de mener un travail commun.

Nous passons à présent à la présentation des comptes de l'année 2019.

Rapport financier

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Notre Trésorier nous a fait part de son retard, je présenterai les comptes avant le rapport du commissaire aux comptes.

I) Exécution du budget 2019.

1) *Recettes*

En ce qui concerne les recettes effectives de cotisations, l'association a appelé : 489 699 euros de cotisations. Les montants effectivement versés représentent 493 202 euros.

Se pose la question des cotisations impayées, soit 17 communes pour 5 014 euros. Chaque année nous radions les communes qui ne règlent pas leur cotisation. Je vous propose de procéder de la même façon cette année et les années suivantes.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, 47 communes nous ont quittés. Les démissions sont dues aux économies faites par les communes pour compenser les baisses des dotations d'Etat. Elles sont surtout le fait du transfert de la compétence « promotion du tourisme » des communes aux intercommunalités, ces dernières se sentant souvent peu concernées par le tourisme.

Le total des recettes effectives de l'exercice atteint donc la somme de 716 121 euros auxquels il convient d'ajouter les produits financiers soit 1 034,17 euros, ce qui fait un total de 717 155 euros.

2) *Dépenses*

Les dépenses effectives d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 706 231,99 euros. Leur légère augmentation s'explique par les frais de réception de notre Congrès. Il convient cependant de souligner que la dépense associée au congrès de la Grande-Motte a été relativement maîtrisée grâce à l'intervention de la commune, de l'Office du Tourisme et de diverses subventions.

Le total du bilan s'élève à 1 082 543 euros en valeurs brutes dont 457 347 euros sont constitués par les locaux et les agencements du siège social de l'ANETT. Les fonds associatifs s'élèvent à 458 117 euros contre 448 070 euros au 31 décembre 2018.

La réserve n'atteint donc pas un exercice et il convient de garder à l'esprit que notre Association reste fragile au regard de son budget.

II) Prévisions budgétaires 2020

En 2020 l'Association poursuit ses activités en privilégiant les rencontres avec les élus, après les élections municipales.

1) *Prévisions de recettes*

Pour 2020, nous n'avons pas souhaité augmenter les cotisations lors de l'Assemblée Générale du 16 mai 2019. La réflexion concernant la cotisation des communautés de communes et des agglomérations mériterait cependant de se poursuivre dans le cadre du Conseil d'Administration. Le montant des cotisations appelées s'élève à 488 000 euros.

L'Association travaille de façon étroite avec ses partenaires : Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC) - CAMPING-CAR PARK - CITEO - COCA COLA - Edenred – EDF – ENEDIS – FDJ - GEO PLC – IEPP - LEBONCOIN - M2I – ONLYWOOD - PRIMAGAZ –

REFUNDIT - SUEZ - TIP TOUCH - VEOLIA et VINCI et sur les dossiers et sujets intéressant ses adhérents.

Le montant total prévisionnel des recettes pour l'année 2020 s'élève à 650 500 euros.

2) *Prévisions de dépenses*

Les prévisions de dépenses pour 2020 sont de 650 500 euros.

Je laisserai conclure cette présentation, par Michel LEJEUNE, Trésorier.

Michel LEJEUNE

Maire de Forges-les-Eaux et Trésorier de l'ANETT

J'ajouterais, Monsieur le Président, que les comptes présentent cette année un léger excédent, ainsi que le confirmera Madame la Commissaire aux Comptes.

S'agissant du budget, il est à noter l'impact de l'Assemblée Générale 2019 organisée à la Grande-Motte. Il convient de remercier nos partenaires pour leur aide.

Nous avons dégagé un résultat, étant donné que les fonds associatifs atteignent 458 117 euros contre 448 070 euros l'année dernière. La situation de l'association est satisfaisante, puisque le total du bilan s'élève à 1 082 543 euros, incluant les locaux de l'ANETT à hauteur de 457 347 euros.

Je vous engage à inciter les Stations Classées et les communes touristiques de votre territoire, les conseils départementaux et les conseils régionaux à rejoindre notre Association. **Si chacun d'entre nous fait adhérer une collectivité nous serons plus nombreux et donc plus forts**

Nous devons également déterminer le niveau de l'augmentation de la cotisation pour 2021 qui était de 0% en 2020.

Renouvellement des mandats de Commissaires aux comptes

Il convient de soumettre aujourd'hui, le renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes titulaires – COGEP AUDIT 2658 route d'Orléans 18230 Saint Doulchard - et suppléants – Fiduciaire de la Seine 41 rue de Vivienne 75002 PARIS.

Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et conventions réglementées

Madame le Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs, bonjour.

I) Rapport sur les comptes annuels

Je vais vous donner un résumé du rapport que nous avons émis sur les comptes annuels.

Concernant l'opinion sur les comptes annuels, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles des principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de votre association à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Concernant le fondement de notre opinion, nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Concernant notre indépendance, nous avons effectué notre mission d'audit dans le respect des normes et des règles d'indépendance applicables à notre profession sur la période du 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

Concernant la justification de nos appréciations, les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables suivis.

Concernant la vérification du rapport de gestion, moral et financier et des autres documents qui vous ont été adressés, nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques imposées par la loi. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations qui viennent de vous être données dans le rapport moral et dans le rapport financier.

Concernant la responsabilité de la Direction, il appartient à la Direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français et de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de ces comptes. Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Concernant la responsabilité du Commissaire aux Comptes, il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous avons établi notre rapport le 18 février 2020.

II) Rapport sur les conventions réglementées

Concernant le rapport sur les conventions réglementées, il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher

l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R-612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache aux conclusions de ces conventions.

Je rappelle que les conventions réglementées concernent des opérations qui seraient passées entre l'Association et des membres de son Conseil d'administration ou des sociétés dans lesquelles des membres du Conseil d'Administration seraient directement intéressées.

Concernant ce rapport sur les conventions réglementées, nous vous informons donc qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de votre Assemblée Générale.

Nous avons également établi ce rapport le 18 février 2020.

Vote des résolutions

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Merci. Avez-vous des demandes d'éclaircissement ? Nous proposons à présent de soumettre plusieurs résolutions au vote.

I) Première résolution

Michel LEJEUNE

La première résolution concerne l'affectation du report à nouveau :

« L'Assemblée Générale, après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et décide d'affecter le résultat en totalité au poste Report à nouveau soit 10 047 euros. »

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Merci pour ce vote unanime qui vaut quitus donné au Trésorier.

II) Deuxième résolution

Michel LEJEUNE

Voici la deuxième résolution :

« L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, prend acte de l'absence de telles conventions. »

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Pas d'opposition, ni d'abstention ? Merci beaucoup.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

III) Troisième résolution

Michel LEJEUNE

« L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'un extrait de la présente Assemblée pour effectuer les formalités des publications si nécessaires ».

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Pas d'opposition, ni d'abstention ? Merci beaucoup.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

IV) Quatrième résolution

Michel LEJEUNE

« L'Assemblée générale renouvelle les mandats de Commissaire aux Comptes titulaire du cabinet COGEP-Audit et de Commissaire aux Comptes suppléant du cabinet Fiduciaire de la Seine pour la durée légale de six ans ».

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Pas d'opposition, ni d'abstention ? Merci beaucoup.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

V) Cinquième résolution**Michel LEJEUNE**

La cinquième résolution concerne les élections.

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Nous y viendrons.

Michel LEJEUNE

Il reste également à évoquer le coût de la cotisation 2021.

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Nous pensions maintenir la cotisation à son montant actuel et réfléchir à une révision des cotisations afin de mieux nous adapter aux agglomérations.

Je vous remercie du quitus donné à notre Trésorier, tout en rappelant que notre budget de 650 500 euros reste modeste et en soulignant le professionnalisme et la réactivité de notre équipe qui ont permis d'apporter les réponses à vos problèmes en ce printemps difficile.

Il nous faudrait recruter au minimum un collaborateur à temps plein supplémentaire, même si nous avons la chance d'accueillir des stagiaires très compétents périodiquement. Cela nous permettrait d'apporter un appui technique et juridique à nos adhérents et de conduire en permanence des enquêtes afin de remonter à nos interlocuteurs gouvernementaux vos préoccupations et interrogations.

C'est la raison pour laquelle il importe que nous trouvions des financements supplémentaires. Nos voisins du littoral ou des stations de montagne disposent de budgets beaucoup plus conséquents que le nôtre. Ces disparités budgétaires s'expliquent cependant par la nature des équipements en présence.

La réflexion sur ce point se poursuivra en Conseil d'Administration, mais il me paraissait cependant nécessaire de l'aborder dans le cadre de cette Assemblée Générale.

Élections internes : vote

Proclamation des résultats – Mise en place du Conseil d'Administration et du Bureau

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Il nous reste un dernier point à aborder : le renouvellement du Conseil d'Administration. Une partie des sièges est renouvelée par un vote par correspondance pour les présidents de régions. La composition du Conseil d'Administration sera mise au vote de l'Assemblée Générale.

L'association regroupe 784 communes et 11 EPCI. L'appel à candidatures a été envoyé le lendemain du second tour des élections municipales, le 29 juin 2020. Les élus avaient jusqu'au 31 juillet pour se porter candidat à la présidence de leur région.

Les bulletins de vote ont été envoyés le 31 août 2020 dans les Mairies et les EPCI avec un retour pour le 30 septembre 2020

Les résultats sont les suivants.

AUVERGNE-RHONE-ALPES

M. André PERRILLAT AMEDE – Maire – Le Grand Bornand (74)

BRETAGNE

M. Erven LEON – Maire – Perros-Guirec (22)

BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Mme Edith GUEUGNEAU – Maire – Bourbon Lancy (71)

CENTRE VAL DE LOIRE

M. Laurent PABIOT – Maire – Sancerre (18)

CORSE

M. Francis GIUDICI – Maire – Ghisonaccia (20)

GRAND EST

M. Sylvain DENOYELLE – Maire – Nonsard Lamarche (55)

HAUTS DE France

M. Daniel FASQUELLE – Maire – Le Touquet Paris Plage (62)

ILE DE France

M. Philippe SUEUR – Maire – Enghien les Bains (95)

NORMANDIE

M. Michel LEJEUNE – Maire - Forges les Eaux (76)

NOUVELLE AQUITAINE

Mme Lydie DEMENE – Maire – Port des Barques (17)

OCCITANIE

M. Stephan ROSSIGNOL – Maire – La Grande-Motte (34)

OUTRE-MER

M. Arnaud RENE-CORAIL – Maire – Les Trois Ilets (972 Martinique)

PAYS DE LA LOIRE

M. Yannick MOREAU – Maire – Les Sables d'Olonne (85)

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

M. Gil BERNARDI – Maire – Le Lavandou (83)

Pour la deuxième partie, il s'agit de Maires et/ou Présidents d'EPCI élus par l'Assemblée Générale, ce sont les Membres actifs. Ces membres peuvent se porter candidats dans quatre catégories – thermale, littoral, intérieur, montagne – avec une répartition initialement prévue à hauteur de trois représentants par région. Je formulerais cependant une proposition par catégorie et non par région

3 députés et 3 sénateurs, ce sont des membres associés avec voix délibérative et 2 membres partenaires à choisir parmi les Conseils Départementaux, les Conseils Régionaux, les collectivités territoriales uniques, les collectivités territoriales à statut particulier, les Métropoles, la Collectivité Européenne d'Alsace.

Nous avons reçu les lettres de motivation de candidats souhaitant intégrer le Conseil d'administration. Etes-vous d'accord pour procéder à ces désignations par un vote à main levée ?

Je vous remercie de cet accord.

Les 3 candidats pour la catégorie des stations thermales sont les suivants :

- Josiane LEI, Maire d'Évian-les-Bains (74);
- Didier GILLET, Maire de Montbrun-les-Bains (26) ;
- Anne GUILLIER, Maire de Niederbronn-les-Bains (67).

Les trois candidatures sont adoptées à l'unanimité.

Pour la catégorie du littoral, nous avons reçu 6 candidatures pour trois sièges à pourvoir. Or, les communes du littoral représentent la moitié de nos adhérents. Je vous propose donc d'amender les statuts de l'Association, à l'occasion d'une Assemblée Générale extraordinaire dont la date est à fixer, afin de doubler la représentation des communes du littoral.

Les candidats pour la catégorie du littoral sont les suivants :

- Philippe AUGIER, Maire de Deauville (14) ;
- Philippe FAIT, Maire d'Etaples-sur-Mer (62) ;
- Olivier PAZ, Maire de Merville-Franceville (14) ;
- Michel PY, Maire de Leucate (11) ;
- Pierre-Alexis BLÉVIN, Maire de Pléneuf-Val-André (29) ;
- Ronan LOAS, Maire de Ploemeur (56).

Je vous propose d'élire définitivement les 3 premiers candidats et de procéder à une élection conditionnelle pour les 3 autres, dans l'attente de la modification des statuts. Les trois candidats seraient donc désignés, cooptés par le Conseil d'Administration, puis confirmés à l'issue d'une Assemblée Générale extraordinaire à venir.

Les 6 candidatures sont adoptées à l'unanimité.

Pour les communes de l'intérieur, 3 candidatures ont été reçues pour trois sièges à pourvoir :

- Jean-Claude BACONNIER, Maire de Saint-Maurice-d'Ardèche (07) ;
- Fabien VERDIER, Maire de Châteaudun (28) ;
- Christophe CABRI, Maire de Jonzac (17).

Les 3 candidatures sont adoptées à l'unanimité.

Pour les communes de montagne, trois candidatures ont été reçues pour 3 sièges à pourvoir :

- Jean-Pierre ROUGEAUD, Maire de Valloire (73) ;
- Gérald MARTINEZ, Maire de Saint-Léger-les-Mélèzes (05) ;
- Alphonse BELLONTE, Maire de Saint-Nectaire (63).

Les 3 candidatures sont adoptées à l'unanimité.

Pour les députés, qui sont tous les 3 présents et je les en remercie, les candidats sont les suivants :

- Xavier ROSEREN, Député de Haute-Savoie et membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale, coprésident du groupe d'étude montagne ;
- Emmanuel MAQUET, Député de la Somme, notre Secrétaire Général sortant ;
- Jean-Jacques GAULTIER, Député des Vosges.

Les 3 candidatures sont adoptées à l'unanimité.

S'agissant des Sénateurs, je tiens tout d'abord à rendre hommage à Michel RAISON qui n'a pas été candidat à son renouvellement lors des dernières sénatoriales. Nous lui transmettons tous nos remerciements et notre gratitude.

Nous avons 3 candidats pour trois sièges à pourvoir :

- Martine BERTHET, Sénatrice de Savoie, que je remercie de son assiduité, de sa fidélité et de son efficacité ;
- Daniel CHASSEING, Sénateur de la Corrèze ;
- Max BRISSON, Sénateur des Pyrénées-Atlantiques.

Les 3 candidatures sont adoptées à l'unanimité.

S'agissant des membres partenaires, les candidats sont les suivants :

- Calvados Attractivité renouvelle son Président Paul CHANDELIER qui est régulièrement représenté par Béatrice GUILLAUME ;
- La Région Guadeloupe se porte candidate en la personne de son Président, Ary CHALUS.

Les 2 candidatures sont adoptées à l'unanimité.

Nous souhaitons désigner deux membres d'honneur sans voix délibérative :

- Geneviève LAURENT, dont je salue l'assiduité et l'efficacité remarquable et qui a été Membre de notre Conseil d'Administration depuis 2001. Mme LAURENT nous a représentés au sein du Comité des Finances Locales depuis 2017, elle a été Maire de Vogüé (07) de 1995 à 2020 ;
- Didier BOROTRA qui a été Président de l'ANETT jusqu'à sa démission, lorsque Marc FRANCINA lui a succédé. Ancien Maire de Biarritz (64), il a également été un Sénateur actif sur le plan national et international, en Amérique latine.

Les 2 désignations sont adoptées à l'unanimité.

Merci beaucoup. Le Conseil d'Administration est ainsi recomposé. Nous allons procéder à une suspension de séance afin que le Conseil d'Administration se retire et recompose son Bureau.

Intervention du président

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Le Conseil d'Administration a désigné un Bureau conformément à nos statuts, et me fait l'honneur de me reconduire dans mes fonctions de Président.

Président

Philippe SUEUR, Maire d'Enghien les Bains (95)

Secrétaire général

Emmanuel MAQUET, Député de la Somme

Trésorier

Michel LEJEUNE, Maire de Forges les Eaux (76)

Vice-Présidents

Philippe AUGIER, Maire de Deauville (14)

Martine BERTHET, Sénatrice de la Savoie

Christophe CABRI, Maire de Jonzac (17)

Daniel FASQUELLE, Maire du Touquet-Paris Plage (62),

Didier GILLET, Maire de Montbrun les Bains (26)

Josiane LEÏ, Maire d'Evian les Bains (74)

Xavier ROSEREN, Député de la Haute-Savoie

Stephan ROSSIGNOL, Maire de La Grande Motte (34)

Jean-Pierre ROUGEAX, Maire de Valloire (73)

Fabien VERDIER, Maire de Châteaudun (28)

Nous avons là des polyvalences qui seront précieuses.

Le prochain Conseil d'Administration se réunira le 16 novembre à 15 heures, en visioconférence, dispositif que nous avons déjà expérimenté et que nous pourrons envisager pour nos commissions et la préparation du congrès. Ainsi pourront être mis au point les projets que nous conduirons pour les six ans à venir, notamment dans les domaines des nouvelles technologies et de la remontée d'information, domaines dans lesquels nous devons nous efforcer de devenir indispensables.

VI) Cinquième résolution

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

La cinquième résolution concerne les élections.

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Pas d'opposition, ni d'abstention ? Merci beaucoup.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

J'ouvre la deuxième partie de notre réunion : nous ne sommes donc plus en Assemblée Générale.

Un discours m'a été préparé, mais je me contenterai d'insister sur quelques points. En effet, un certain nombre de points présentés dans le rapport moral et très bien traités ont été repris dans ce discours.

N'oublions pas que le tourisme français est d'abord une économie. Il représente 8 % du PIB et 2,3 millions d'emplois, dont 450 000 emplois saisonniers, qui continuent à poser des problèmes, de logement notamment – mais nous y travaillons. Le tourisme français est également un patrimoine immatériel et un patrimoine historique qui doit être partagé. Il relève donc aussi du partage de la culture, des traditions et de la gastronomie.

Le tourisme français est un des plus riches du monde. Nous avons même aujourd'hui un tourisme du bien-être et de la santé. Cannes a par exemple inauguré un tourisme du bien-être pour les Américains, et nos stations thermales pourraient également mettre en œuvre ce genre de tourisme.

Il a toutefois fallu que la crise sanitaire survienne pour qu'une prise de conscience du rôle de cette économie ait lieu, ce que j'évoquais précédemment, ainsi que de l'existence des 2,3 millions de salariés qui font aujourd'hui vivre le tourisme français ; notons que ce chiffre n'inclut pas le secteur événementiel.

Je pense qu'à la faveur de cette crise, les Français ont également redécouvert leur pays, et y ont vécu comme un ressourcement. J'expliquerai tout à l'heure, en accueillant le Secrétaire d'Etat Jean-Baptiste LEMOYNE, comment le Gouvernement et les différents ministères nous ont prêté une attention soutenue, et comment le Premier Ministre s'est engagé à soutenir les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration de manière presque inconditionnelle. Des compensations ont été annoncées, et le message a été particulièrement fort.

Je souhaite maintenant revenir sur nos interventions législatives.

Nous disposons d'une modeste équipe pour intervenir administrativement et politiquement auprès des Députés et des Sénateurs, grâce notamment aux 70 parlementaires qui nous ont rejoints à titre individuel. Précisons qu'il ne s'agit pas d'un groupe de travail, mais bien d'engagements personnels. Je précise pour nos collègues maires ou présidents d'EPCI que chaque parlementaire s'acquitte de sa cotisation de 52 euros, ce qui prouve qu'il s'agit d'un engagement. Ce travail de lobby est absolument nécessaire et il convient de l'amplifier, ce qui ne pourra se faire que si notre équipe se consolide et si nous remontons de l'information.

S'agissant des interventions législatives, c'est sans succès que nous sommes intervenus en 2015 pour que la promotion du tourisme ne soit pas transférée aux EPCI (communautés de communes ou d'agglomérations). Toutefois, 24 auditions ont eu lieu en préparation de cette loi. Il s'agit donc d'un échec, mais les communes touristiques conservent l'équipement et l'animation : c'est la promotion qui devient intercommunale.

En ce qui concerne la loi Montagne, le succès a été très grand. C'est en effet grâce à l'article 69 qu'a été reconnue la conservation de l'autonomie des stations classées. Le vote a eu lieu le 28 décembre 2016, et un certain nombre d'entre vous ont délibéré le 30 ou le 31 décembre pour intégrer la disposition qui venait d'être votée.

Sur la loi ELAN, un travail fort a abouti au contrôle des locations sur les plateformes.

La loi Engagement et Proximité a offert à un certain nombre d'entre vous la capacité de reprendre la compétence de promotion du tourisme.

Enfin, nous avons eu à déplorer la perte des décrets de classement (451 communes classées à ce jour). Désormais, les communes seront classées par le préfet de département, et non plus selon la procédure ancienne qui était un peu lente, il est vrai. Les dossiers étaient traités par la DGE, qui a souhaité s'en débarrasser. Un prétexte avancé a même été que le cheminement d'un décret était trop lourd et complexe. Depuis deux ans, nous profitons de

la loi de déconcentration, qui attribuait aux autorités préfectorales plus de compétences. Sur ce point, nous n'avons pas été entendus, ce que nous regrettons, et nous avons observé que des services préfectoraux professaienr des doctrines qui aboutissaient à des jurisprudences très différentes d'un département à l'autre, et d'un secteur géographique français à un autre. Du reste, des contentieux ont ainsi pu être engagés concernant des demandes d'annulation de décision préfectorale.

Nous allons vivre cette nouvelle ère, et un certain nombre de communes ont été classées très rapidement ces derniers temps. Nous demandons deux choses, ce qu'au demeurant le Ministre a très bien compris : premièrement, que l'information soit centralisée ; à ce jour, nous ignorions qu'une préfecture avait classé une station, et apprenions ce classement par la station elle-même ; une remontée centralisée au Secrétariat d'Etat au tourisme est nécessaire ; deuxièmement, que l'information soit publiée au Journal Officiel ; les décrets sont par nature promulgués puis publiés au Journal Officiel, mais nous demandons que soit conservé le caractère solennel de cette distinction et marque d'excellence. Je crois que Jean-Baptiste LEMOYNE le dira tout à l'heure, mais il importe que le Ministre puisse procéder à la remise officielle de ces classements.

Bien entendu, du fait de la crise sanitaire de la COVID-19, le service d'assistance a été maintenu, notamment au sujet des questions de réorganisation et de protocole sanitaire.

Nous avons conduit un travail sur l'exonération de la taxe de séjour, puisque la loi de Finances rectificative du 30 juillet a, dans son article 17, permis aux collectivités de décider l'exonération de la taxe de séjour forfaitaire ; en réalité, sans activité, la taxation est absente. Je rappelle que 5 % des communes touristiques françaises seulement pratiquent le forfait. Nous avons initié une réflexion sur la suppression du forfait, excepté pour les ports de plaisance. Si la décision devait être prise, elle n'entrerait pas en vigueur avant le 1^{er} janvier 2022.

Par ailleurs, depuis le confinement, nous avons été entendus très régulièrement par plusieurs Ministres, dont Annick GIRARDIN, Ministre de la Mer, et Joël GIRAUD, Secrétaire d'Etat chargé de la Ruralité. Au demeurant, la nomination d'un Ministre de la Ruralité est une excellente initiative, et n'a rien de péjoratif. Beaucoup de nos communes charmantes et délicieuses de l'intérieur du pays relèvent de cette catégorie, et par conséquent, Joël GIRAUD s'est montré particulièrement à l'écoute et réactif. Tel a été également le cas de Cédric O pour le numérique, et, très dernièrement, Jean-Baptiste LEMOYNE.

Ainsi, votre Association vous représente et travaille en étroite collaboration avec ses interlocuteurs.

Dans le cadre du travail du Conseil d'Administration, nous recommandons de prêter une attention particulière aux commissions. Ce point a été en partie évoqué par Emmanuel MAQUET dans son rapport moral, mais il est impératif que travaillent nos commissions internes, à savoir la commission Hébergement, la commission Casino, la commission Patrimoine et Environnement et la commission Attractivité (sports, culture, office du tourisme et numérique). Comme nous allons le voir avec deux start-up dont Refundit, qui offre une compensation de la TVA sur les achats des étrangers, le numérique est important. Cette plateforme excellente fonctionne très bien en Belgique, mais peine à fonctionner en France ; elle fonctionnera toutefois, puisque le directeur de cabinet de Cédric O qui était présent à notre réunion s'est montré très attentif à cette initiative. Nous pourrions réunir dans une sorte de *cluster* un certain nombre de jeunes start-up travaillant dans le domaine des services au tourisme. La commission Outre-mer est également très importante.

Enghien-les-Bains est une station thermale née en 1811. Elle n'est pas la plus ancienne de France, puisqu'elle n'est pas romaine, mais elle est proche de Paris et nous aurons beaucoup de bonheur à vous y accueillir après la crise sanitaire dont, au printemps prochain, nous serons, je pense, sortis.

Merci de m'avoir écouté pour cette introduction.

Les partenaires à l'écoute des élus des territoires touristiques : présentation des sujets d'actualité de chacun

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

Monsieur le Président, vous avez rappelé le rôle très important que jouent les partenaires.

Ces derniers sont nombreux. Le premier était Primagaz, et nous avons maintenant une vingtaine de partenaires. Ils sont à la fois un soutien et apportent une boîte à outils pour les élus. Nous souhaiterions les associer à toutes les commissions que vous avez évoquées, ce qui sera mis en place le 16 novembre prochain.

Nous allons donc appeler les uns et les autres. Chacun se présentera très brièvement : certains d'entre vous sont nouveaux et dans la salle nous avons également de nouveaux élus qui vous voient pour la première fois. Je rappelle que vous avez tous reçu une clé USB à votre arrivée sur laquelle figure le guide des partenaires : vous y retrouverez une présentation de chaque entreprise et les contacts de chaque partenaire.

Nous évoquerons plus tard l'anniversaire de notre Association : ses 90 ans. Nos partenaires joueront en effet un rôle important lors de cet événement, rôle que notre Président présentera devant monsieur le Ministre.

Commençons par GEO PLC. J'appelle Augustin BOUET, Directeur du Département Grands Comptes.

Nous procéderons ensuite par ordre alphabétique.

Augustin BOUET, Directeur du département Grands Comptes de GEO PLC

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, chers amis de l'ANETT, je suis très heureux d'être présent aujourd'hui pour vous parler en quelques mots de GEO PLC, notre société, et en particulier ici, puisque nous nous trouvons dans l'enceinte du théâtre qui est la vitrine culturelle du groupe Février.

Ma collègue Claire vous a parlé ce matin du groupe, de ses multiples activités et de son vaste champ d'actions. Je vais tâcher de vous présenter en quelques mots la mission de GEO PLC, qui est partenaire de l'ANETT depuis trois ans.

GEO PLC est une société de services en efficacité énergétique spécialisée dans le financement des opérations d'optimisation de la consommation énergétique. Nous intervenons auprès de particuliers, d'entreprises et de collectivités locales et accompagnons ces partenaires dans l'identification d'un gisement d'économies d'énergie ou d'un potentiel énergétique sur un site ou un équipement qui connaissent des pertes énergétiques, au financement de ces opérations, en articulant la majorité de notre action autour du dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Ce dispositif créé voilà un peu plus de douze ans sur le principe « pollueur/ payeur », constraint les fournisseurs d'énergie (les obligés) à contribuer financièrement à la réalisation de travaux par des particuliers, des entreprises et des collectivités locales dans les secteurs du résidentiel, du tertiaire, de l'agriculture, des transports et de l'industrie.

Au sein de ce dispositif, GEO PLC est un obligé délégataire, ce qui signifie que nous intervenons pour le compte des fournisseurs d'énergie afin d'identifier auprès des porteurs de projet des gisements d'économie d'énergie, et de les accompagner dans les préconisations techniques d'optimisation de la performance d'équipements et dans

l'amélioration de la performance énergétique des sites. Tout au long des travaux, nous optimisons le plan de financement afin d'aboutir à une accélération des chantiers et de la transition énergétique portée par nos partenaires, et ce grâce à la mobilisation d'un maximum de financements articulés autour des CEE.

S'agissant plus concrètement du secteur public et du tourisme, le champ d'action de GEO PLC s'étend à 1 300 communes partenaires, à qui nous avons versé en 2018 et 2019 un total de 30 millions d'euros de primes CEE, lesquelles ont accéléré des travaux de rénovation énergétique pour plus de 300 écoles, 200 logements communaux, 175 mairies et 128 salles polyvalentes, ainsi que plusieurs milliers de rénovations de points lumineux en éclairage extérieur.

Aujourd'hui, quand nous accompagnons une collectivité locale, une intercommunalité ou des communes, nous n'intervenons plus seulement à l'échelle du patrimoine public de ces collectivités, car nous avons entamé une transition. Dans une dynamique de participation à l'animation territoriale de nos collectivités locales partenaires, nous étendons notre champ d'action aux acteurs privés du territoire. C'est ainsi qu'au cours de ces dernières années, nous avons eu l'opportunité d'organiser des conférences et des tables rondes coanimées avec des acteurs publics, que ce soit des communautés de communes, des PETR, des parcs régionaux, des communes, des chambres de commerce et d'agriculture ou encore des chambres d'industrie.

Lorsque nous nous adressons aux acteurs du tourisme et aux représentants des secteurs industriels et agricoles, nous évoquons la transition énergétique et montrons comment se saisir d'opportunités existantes pour transformer un équipement ou un outil de travail en un outil ou un équipement plus performant au plan environnemental. Nous démontrons qu'il est possible de concilier transition énergétique et transition économique en milieu industriel ou rural, et en faisant s'enrichir mutuellement les aspects environnementaux et économiques. Sur ce point, notre conviction est forte.

Je vous remercie de votre attention.

Patrick BLETHON, Président Exécutif de la SAUR

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, Estelle GRELIER et moi sommes très heureux d'être parmi vous ce matin. Je le dis d'autant plus facilement que je suis moi-même élu de la ville de Vichy, laquelle est membre de l'ANETT.

La vocation de la SAUR est de s'assurer que l'eau puisse couler sur tout le territoire français. Il est clair que nous souhaitons accompagner tous nos territoires dans la transition écologique, et nous continuerons de travailler au plus près de nos partenaires et d'assurer un service de grande qualité. Ceci est un marqueur de notre société, et c'est en ce sens que nous continuerons à intervenir auprès de vous.

Le destin de la SAUR est lié aux territoires, comme le sont nos destins d'élus.

Aussi, je vous remercie tous pour votre accueil.

Philippe SUEUR – Président de l'ANETT

Il est vrai que votre très grande maison assure le service de l'eau et de l'assainissement, mais son implication dans le développement durable et, désormais, dans la recherche, intéresse toutes nos communes. Ainsi, votre présence en tant que Président Exécutif compte, et je sais que vous êtes attendu.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

J'appelle Laurent MORICE de Camping-Car Park. J'en profite pour excuser EDF et Coca-Cola qui ne peuvent être présents, de même que VEOLIA dont l'équipe nous assure de son soutien pour le congrès 2021.

Laurent MORICE, Président de Camping-Car Park

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, je vous remercie de votre invitation à participer à vos travaux aujourd'hui.

Vous êtes un certain nombre à nous connaître et à avoir noué un partenariat avec la société Camping-Car Park que j'ai l'honneur d'avoir créée avec Corinne BRUEL en 2011. Il s'agit d'une start-up.

Vous évoquez la numérisation du tourisme ; or nous menons cette transformation depuis dix ans afin de permettre aux collectivités locales d'organiser l'accueil et le stationnement des camping-cars sur leurs territoires sans complexités de gestion dépendant des villes ou des communautés de commune, de manière à optimiser les frais de gestion et de reverser aux communes la plus grande part possible du chiffre d'affaires des nuitées et de la taxe de séjour collectés sur les territoires. 50 % des camping-caristes français ont recours à notre réseau, 200 villes en sont partenaires, et une centaine encore attendent de nous rejoindre pour la période 2021.

Nous avons donc démontré dans cette période complexe que cet outil permettait aux Français et aux Européens de prendre des vacances quand bon leur semblait.

Notre évolution numérique a par ailleurs permis de mettre en relation des camping-caristes avec des acteurs économiques et culturels ainsi qu'avec des producteurs locaux et des commerçants. Une application permet de savoir à l'avance et en temps réel les places disponibles dans une commune. Ainsi, quand une de vos aires est complète, ce qui peut se produire, nous redirigeons automatiquement les camping-caristes vers d'autres destinations.

Nous resterons à votre disposition pour vous accompagner dans toutes les évolutions possibles de la numérisation du tourisme.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

J'appelle maintenant la Caisse des Dépôts et son Chargé de Partenariats Pascal POUZET.

Pascal POUZET, Chargé de Partenariats à la Caisse des dépôts

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, bonjour. Merci à l'ANETT de nous avoir invités.

J'ai pour mission de vous présenter la Banque des Territoires, qui est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts, laquelle se compose également BPI France, de la Direction des retraites et de la formation professionnelle, de la Gestion des actifs et d'un certain nombre de filiales intervenant dans le tourisme, comme la Compagnie des Alpes.

La Banque des Territoires est la porte d'entrée ouvrant sur l'offre d'accompagnement que nous proposons aux élus pour leurs projets en matière d'ingénierie et de financement. Pour ce faire, nous avons déployé un certain nombre d'outils qui vous sont destinés, comme Localtis, une plateforme digitale d'information, Territoires Conseils, un panel de services dédiés pour vous accompagner dans vos projets (conférences, méthodologies et retours d'expérience) et enfin un guide à destination des élus et qui présente la Banque des Territoires, ses offres et son accompagnement.

En matière de financement, nous intervenons, premièrement, en fonds propres, deuxièmement, par le biais de prises de capital dans les sociétés de projet et d'économie mixte, troisièmement au moyen de prêts, puisque nous disposons de fonds d'épargne réglementés ainsi que de ressources européennes par le biais du Council of Europe Development Bank (CEB) et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Dans le cadre du plan de relance du gouvernement, nous avons élargi nos accès aux prêts, notamment pour le tourisme qui n'était jusqu'alors pas éligible.

Nous sommes implantés sur tout le territoire métropolitain et ultra-marin, et nos 35 directions régionales sont vos portes d'entrée pour les offres de la Banque des Territoires.

Je vous remercie.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

J'appelle Pascal HENAUX de CITEO.

Pascal HENAUX, Directeur du pilotage territorial de CITEO

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, merci pour votre accueil chaleureux.

CITEO est communément appelé un « écorganisme ». Il s'agit en fait d'une entreprise entièrement privée, et entièrement consacrée à l'intérêt général. Elle a pour fonction de vous aider au quotidien dans la gestion des déchets.

Ce sujet demeure important trente ans après la mise en place de la collecte sélective, il convient donc d'en parler. En effet, si les industriels font des efforts et travaillent sur l'écoconception, nous avons encore à améliorer les gestes de tri, ce qui implique d'améliorer le dispositif existant. Même si, aujourd'hui, 70 % des déchets sont recyclés, il convient d'améliorer encore cette économie circulaire et de veiller à ce que ces déchets ne se retrouvent pas dans la nature.

C'est la raison pour laquelle nous avons lancé une vaste consultation, à laquelle je vous invite à répondre, de manière à ce que nous trouvions ensemble des solutions de traitement de ces déchets.

Nous sommes donc à votre écoute et à votre service au sein de nos délégations régionales. Nous avons placé dans la clé USB l'ensemble des documents qui vous permettront de prendre contact avec nous, de manière à ce que nous puissions vous aider à améliorer vos dispositifs sur vos territoires.

Rappelons qu'un déchet sur dix est jeté par un touriste, ce qui n'est pas anodin. Notre rôle est de vous aider à améliorer vos dispositifs de traitement.

Je vous remercie.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

Merci. J'appelle maintenant Cédric LELOUP, Directeur National des Ventes Secteur Public d'Edenred.

Cédric LELOUP, Directeur National des Ventes Secteur Public, Edenred

Merci, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus.

Edenred est une jeune entreprise d'à peine dix ans, mais dont l'histoire remonte à plus de soixante ans, puisqu'avant de se nommer ainsi, Edenred se nommait Accor Services et appartenait au groupe Accor.

Depuis un peu plus de cinquante ans, nous apportons du bien-être aux agents publics notamment, ainsi que du pouvoir d'achat supplémentaire, à travers ce produit phare qu'est le ticket-restaurant. Ce produit soutient par ailleurs le commerce de proximité, puisqu'avec un euro de ticket-restaurant, ce sont plus de deux euros qui sont distribués dans le commerce local. Son intérêt est donc fort pour vos commerces, d'autant qu'il entraîne des créations d'emplois significatives. En effet, pour 30 utilisateurs de tickets-restaurant, on compte une création d'emploi non délocalisable sur le territoire. Ainsi, proposez du ticket-restaurant à vos agents.

Par ailleurs, nous accompagnons les collectivités locales dans le pilotage et le fléchage des aides publiques, l'objectif étant de s'assurer que les dotations que vous souhaitez affecter, soit à un public fragile, soit à un secteur en difficulté, soient utilisées à bon escient.

Ainsi, en cette période difficile, nous accompagnons les restaurateurs afin de nous assurer que les fonds mobilisés sont bien utilisés pour aller au restaurant, mais le gouvernement nous a également missionnés pour accompagner les familles en difficulté sur tout le territoire et leur permettre de déjeuner à l'extérieur et de faire leurs courses.

N'hésitez pas à faire appel à nous : nous saurons vous renseigner et vous accompagner dans le soutien de vos commerces de proximité.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

Merci. J'appelle maintenant ENEDIS, avec Pierre GUELMAN, Directeur des Affaires Publiques.

Pierre GUELMAN, Directeur des Affaires Publiques, ENEDIS

Bonjour, je suis très heureux de participer pour la première fois à cette Assemblée Générale.

Je fais le pari de ne pas présenter ENEDIS.

Le partenariat entre ENEDIS et l'ANETT est de conviction. L'attractivité des territoires rime aussi avec la qualité de l'électricité, et la qualité de l'électricité est notre métier sur 95 % du territoire.

Je n'évoquerai pas ce que nous devons mettre en œuvre en matière de résilience des réseaux, d'accès de tous à l'électricité et de rétablissement de la qualité. Ces chantiers sont considérables, notamment dans des communes de plus en plus durement touchées, et dont les réseaux s'effondrent parfois sous le poids des intempéries.

Je me limiterai à cette question qui peut être envisagée ensemble : le réseau peut-il être producteur d'aménités ainsi que de qualité de vie améliorée pour une collectivité ?

J'ai examiné les sujets de votre commission Patrimoine et aménagement du territoire : pour au moins deux tiers d'entre eux, nous pouvons, en tant que réseau, vous apporter une plus-value, une expertise et une boîte à outils, qu'il s'agisse du raccordement des ENR, de la rénovation énergétique des bâtiments ou de la mobilité.

En matière de mobilité, la société entière change de paradigme.

Je vois ce que nous faisons en matière d'électrification des quais à Bordeaux ou à Toulon. Je vois ce que nous faisons à Sète, où 95 % des gaz à effets de serre seront supprimés demain grâce à l'électrification des quais. Je vois ce que nous faisons à Belle-Île avec l'autopartage des véhicules électriques. Je vois enfin ce que nous faisons à Bordeaux avec l'alimentation électrique des bateaux fluviaux.

S'ouvre un champ nouveau d'utilisation de l'électricité, au service d'une mobilité douce et propre, laquelle peut être un facteur d'attractivité.

Je pourrais également vous indiquer ce que nous ferons pour les Jeux Olympiques en matière de suppression des groupes électrogènes et pour apporter la puissance qui sera nécessaire à cette grande manifestation. Je pourrais également vous parler de ce que nous faisons en matière de biodiversité.

Mon message est simple : à ENEDIS, nous disposons aujourd'hui des solutions techniques et technologiques susceptibles de correspondre aux besoins de vos communes touristiques et de vous aider dans votre développement et vos projets.

Merci et à très bientôt à Enghien-les-Bains.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

Merci. J'appelle maintenant la Française des jeux, avec Thierry LOUCHIN, Responsable des Partenariats Institutionnels.

Thierry LOUCHIN, Responsable des Partenariats Institutionnels, Groupe FDJ

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus.

Tout d'abord, la Française des Jeux est heureuse d'être partenaire de l'ANETT, et ce depuis trois ans. Nous avons renouvelé ce partenariat en juillet. Ce partenariat est naturel pour deux acteurs qui s'intéressent à l'attractivité des territoires – et nous allons voir de quelle façon pour la Française des Jeux.

La Française des Jeux participe depuis toujours au financement de l'intérêt général. En 2019, 3,8 milliards d'euros ont été reversés à la collectivité. En effet, notre activité génère des taxes reversées à l'Etat. La Française des Jeux finance aussi des causes comme les Gueules cassées (depuis la loterie nationale) et le sport (par le biais de l'Agence nationale du sport qu'elle finance en partie), et, depuis 2018, elle s'intéresse beaucoup au patrimoine.

Ceci est une des causes du rapprochement avec l'ANETT. Depuis 2018, en effet, la Française des Jeux participe aux opérations de rénovation du patrimoine avec la mission Bern. En 2018, 22 millions d'euros ont été récoltés via les jeux et reversés. En 2019, près de 25 millions d'euros ont été récoltés, et nous espérons récolter en 2020 encore 25 millions d'euros – quand bien même la période est quelque peu particulière. Depuis 2018, 390 projets ont été soutenus ; 44 sites sont aujourd'hui restaurés, et 144 sont en cours de restauration.

Le patrimoine est un investissement. Il s'agit de surcroît d'un élément d'attractivité essentiel, et synonyme d'emploi. En 2020, nous soutenons 119 projets, aussi bien des sites emblématiques que des sites de maillage. Les sites emblématiques sont au nombre de 18. Quatre sites sont proches de l'ANETT, puisqu'il s'agit du couvent des Filles de Marie situé à L'Île-Rousse, en Corse, du phare, fort et caserne de l'Île-aux-Moines à Perros-Guirec, du viaduc des Rochers-Noirs de Soursac et de l'habitation Zévallos située au Moule en Guadeloupe.

Cette réussite résulte de la mobilisation des joueurs comme de celle des professionnels du réseau, des buralistes et des marchands de presse qui ont participé à la réussite de cette troisième édition. Nous préparons déjà la quatrième, pour laquelle des innovations sont prévues.

N'hésitez pas vous porter candidat auprès de la Fondation du Patrimoine et à le faire savoir à l'ANETT, qui relaiera votre candidature auprès de nous. Trois clés d'entrée permettent d'être sélectionné : l'intérêt patrimonial, l'état d'urgence ou de péril du site et, de plus en plus, le projet de valorisation. Le projet doit en effet être économico-touristique et ancré dans le territoire.

N'hésitez pas à vous manifester auprès de nous, et nous pourrons vous apporter notre aide.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

Merci Thierry. J'invite en effet tous les élus à transmettre leurs dossiers. Nous sommes très proches de la Française des Jeux, et vous avez tout à y gagner.

J'appelle l'Institut Européen des Politiques Publiques (IEPP), avec M. Ali DIDAOUI Directeur du pôle Développement

M. Ali DIDAOUI, Directeur du pôle Développement, IEPP

Bonjour à tous.

L'IEPP est un organisme de formation pour les élus (maires, conseillers municipaux et adjoints). Nous leur apportons des formations correspondant à leurs besoins.

Ces formations peuvent être dispensées dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF) auquel vous cotisez chaque mois (1 %). La Caisse des Dépôts et Consignations finance ces formations.

Nous organisons la formation par le biais de trois canaux : premièrement, dans nos locaux parisiens des XIV^e et XVII^e arrondissements ; deuxièmement, dans des villes partout en France (les élus peuvent s'inscrire directement à ces formations) ; troisièmement, dans vos mairies. Ainsi, n'hésitez pas. Nous avons ainsi récemment organisé des formations pour les élus de la montagne à Bastelica et Noceta, en Corse, en partenariat avec l'ANEM.

Nous apportons par ailleurs des solutions de proximité à tous les élus confrontés à des problématiques complexes. Pour vous apporter des solutions concrètes, nous faisons intervenir des experts, des formateurs, des élus et des techniciens.

Philippe SUEUR, Président de l'ANETT

Je suppose que vous apportez des formations sur l'environnement juridique et réglementaire du tourisme ainsi que sur les problématiques touristiques et leur financement ?

M. Ali DIDAOUI, Directeur du pôle Développement, IEPP

En effet. Nous avions abordé ce sujet avec Géraldine voilà quelques mois ; malheureusement, la crise de la COVID-19 a quelque peu ralenti ce projet. Nous avons commencé à travailler sur un programme de solutions de logement aux saisonniers. Une réunion prévue en novembre nous permettra d'établir un planning des formations.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

Merci.

J'appelle maintenant Leboncoin, avec Arnaud JACQUES, Directeur des Affaires Publiques et Responsabilité d'entreprise, malheureusement retenu par une urgence, me fait-on savoir.

Philippe SUEUR, Président de l'ANETT

Je rappelle que Leboncoin est cette plateforme que vous connaissez, et qui travaille dans le cadre de l'économie circulaire ; c'est aussi une plateforme de réservation en hôtellerie et chambres d'hôte qui couvre plus du quart du marché français.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes rapprochés. C'est une entreprise que nous pouvons qualifier d'extrêmement moderne, et qui mène une réorganisation transversale du travail.

Nous aurions eu plaisir à les entendre, d'autant que dans le cadre de la COVID-19, ils ont apporté des aides et du financement à l'hôtellerie.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

J'appelle par conséquent M2I, et Christian LE ROUX, son Secrétaire Général.

Christian LE ROUX, Secrétaire Général de M2I

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus,

M2I est une petite entreprise qui comptait 40 personnes lorsqu'elle a rejoint l'ANETT, et en compte aujourd'hui 170. Nous sommes une PME spécialisée dans la fabrication de phéromones – les phéromones étant ces odeurs sexuelles que secrètent les insectes femelles pour communiquer avec les mâles et les attirer. Nous reproduisons ces odeurs pour les empêcher de se reproduire et donc pour remplacer les pesticides dans la protection des espaces verts et des grandes cultures.

Nous sommes situés dans quatre zones principales. Notre siège est à Saint-Cloud en Île-de-France, nous sommes présents dans les Bouches-du-Rhône, à Arles, dans le Lot, à Cahors, et dans le Béarn, près de Pau. La moyenne d'âge de nos salariés varie entre 30 et 35 ans, et ces derniers sont essentiellement de jeunes doctorants et chercheurs.

Nous travaillons spécifiquement sur ces odeurs, afin de faire en sorte que le « zéro phyto » que la loi Labbé a imposé aux collectivités locales et aux particuliers depuis 2019 puisse s'appliquer de façon intelligente.

Notre première spécialité est la fabrication de pièges. Nous plaçons des odeurs dans le piège, le mâle se présente, croyant qu'une cinquantaine de femelles l'attendent, et tombe dans le piège – dans lequel il n'y en a aucune. Nous empêchons ainsi les insectes de se reproduire. Un insecte femelle produit en moyenne entre 400 et 500 larves. Nous réduisons d'autant la présence d'insectes sur la zone que nous souhaitons protéger.

Nous le faisons également au moyen de la confusion sexuelle .Nous fabriquons des billes de paintball à base d'huile de soja et de cire d'abeille, et nous plaçons dans ces billes des phéromones. Ces billes peuvent être tirées sur des arbres, à la fois les pins et les palmiers. Nous couvrons un hectare en une heure, alors que, lorsque votre personnel municipal utilise une nacelle avec deux personnes pour installer les pièges, cela prend beaucoup plus de temps. L'intérêt est que la bille explose sur le tronc, sous la canopée, et crée ainsi un nuage de phéromones, et la saturation sexuelle rend fous les mâles qui ne trouvent pas de femelles, et empêche ainsi la reproduction.

Le ministère de l'agriculture a autorisé depuis maintenant un mois le piégeage de masse pour la protection des buis, des marronniers ou des palmiers. Pour l'instant, seuls les pièges de surveillance étaient autorisés.

Ces produits sont 100 % propres et entièrement imaginés et conçus en France avec une petite PME nommée M2I est qui se tient à votre disposition.

Merci, Monsieur le Président.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

Merci.

J'appelle maintenant notre premier partenaire, Primagaz, avec Géraldine DA COSTA, Responsable des Marchés publics

Géraldine DA COSTA, Responsable des Marchés publics, Primagaz

Bonjour à tous.

Comme vous l'ont rappelé Géraldine LEDUC ainsi que Monsieur le Président, nous sommes un partenaire historique de l'ANETT, ce dont nous sommes très fiers.

Vous nous connaissez certainement tous. Notre métier consiste à distribuer du gaz en réseau ou en citerne pour les communes non raccordées au gaz naturel.

Nous disposons d'une palette de solutions propane que vous connaissez tous, mais aujourd'hui, je souhaitais vous parler d'un nouveau produit, que Primagaz commercialise depuis deux ans maintenant. Il s'agit d'une énergie renouvelable nommée biopropane. Primagaz prend l'engagement de vous accompagner dans la transition énergétique et la rénovation de vos bâtiments. Le biopropane permet d'économiser 80 % d'émissions de CO₂. C'est un geste simple au plan environnemental.

La clé qui vous a distribuée ce matin contient le détail de nos offres, et nous resterons à votre disposition pour répondre à vos questions. Retenez que l'ambition de Primagaz est de distribuer 100 % d'énergie renouvelable à l'horizon 2040.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

Merci, Géraldine.

J'appelle maintenant Pascal CONDOMITTI, Directeur Délégué en Charge des Relations avec les Associations d'Elus chez SUEZ.

Pascal CONDOMITTI, Directeur Délégué en Charge des Relations avec les Associations d'Elus, SUEZ

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, j'ai rejoint le groupe SUEZ en avril, et suis d'autant plus heureux d'être parmi vous aujourd'hui que je suis l'un des vôtres, étant adjoint au maire de Nice.

Au nom du Directeur Général de SUEZ, Bertrand CAMUS, je tiens à vous féliciter pour votre réélection, et évoquer SUEZ.

SUEZ compte en France 29 000 salariés, et 90 000 dans le monde, lesquels travaillent dans les métiers de l'eau, de l'assainissement et des déchets. Notre priorité est de continuer à mettre en œuvre la transition énergétique et d'être à vos côtés dans le cadre du plan de relance voté par le gouvernement. Dans nos métiers, ce sont approximativement 4,3 milliards d'euros qui seront fléchés entre 2020 et 2023, dont 300 millions d'euros dans la rénovation des réseaux d'eau, les stations d'eaux usées et les réseaux d'assainissement. Nous serons donc à vos côté sur ces projets.

SUEZ est un acteur majeur de l'innovation. SUEZ avait travaillé sur la désalinisation de l'eau de mer, voilà longtemps déjà. Ces derniers temps, nous avons lancé deux innovations : premièrement, Sentinelle COVID, un dispositif innovant qui permet aux collectivités locales de mieux évaluer la circulation du virus sur leur territoire et de mieux anticiper les politiques sanitaires à l'échelle des quartiers ; deuxièmement, Combin'air, une solution innovante permettant d'améliorer la qualité de l'air, dans les écoles notamment. Le dispositif permet de créer une bulle d'air pur avec un large spectre de traitement, et en combinant plusieurs technologies de pointe, dont celle basée sur les microalgues.

Nous continuerons d'innover pour être toujours au plus près de vos collectivités locales et vous apporter le meilleur service.

Je vous remercie.

Philippe SUEUR, Président de l'ANETT

SUEZ a mis au point ces colonnes qui peuvent assainir l'air à l'intérieur, mais aussi sur la voie publique. Cette innovation un peu onéreuse au départ mérite toutefois d'être examinée.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

Nous accueillons maintenant Jean-Guy de GABRIAC, l'organisateur du World Wellness Weekend.

Jean-Guy de GABRIAC, World Wellness Weekend

Monsieur le Président, Madame la Directrice Générale, cher Philippe, chère Géraldine, Mesdames et Messieurs les élus, un grand merci pour l'accueil que vous réservez chaque année au Weekend Mondial du Bien-Etre, le *World Wellness Weekend*.

Il s'agit d'une initiative que j'ai lancée en 2017 pour mettre en avant les acteurs du tourisme en France et dans le monde et permettre aux résidents des communes et des villes comme aux touristes de bénéficier du meilleur des activités de bien-être, de développement personnel et sportives. La manifestation se tient chaque année lors du troisième week-end de septembre, peu de temps avant l'Equinoxe.

Seuls la France et la Belgique ont participé à la première édition. En 2018, ce sont 88 pays qui ont participé. En 2019, ils étaient 98, et cette année, malgré la Covid-19, 109. 1 123 établissements ont organisé au moins une activité de bien-être gratuite, fun et originale. Lorsque la distanciation sociale rendait l'activité impossible, nous l'avons remplacée par le *wellness social*, qui consistait à rester à distance et à respecter les gestes barrières. 143 villes ont organisé une activité gratuite.

J'ai avec moi un trophée que, l'année dernière, j'ai eu le plaisir de remettre directement à Mme Dominique VLASTO; en effet, Marseille avait été la première ville du monde en nombre d'activités proposées aux résidents et aux touristes. Cette année, bien que le Brésil ait le plus massivement participé, c'est la ville de Niederbronn-les-Bains qui, avec 39 activités, a été la ville plus active pendant ce Weekend Mondial du Bien-Etre. La zone géographique la plus active est la route des villes d'eau en Auvergne, où 18 communes touristiques se sont mobilisées, dont Vichy. Je tiens donc à saluer Didier GILLET qui, voilà bien des années déjà, avait organisé le premier Week-End Bien-Etre à Montbrun-les-Bains. Je n'ai donc rien inventé.

Je vous encourage, dans vos régions et vos villes, à noter la date de la cinquième édition. Je serai cet après-midi à l'ONU à Genève pour intervenir à une table ronde sur les objectifs de développement durable, le troisième notamment, qui est la santé et le bien-être pour tous.

J'espère que l'année prochaine, le 18 et 19 septembre 2021, vous participerez tous à notre week-end, avec les associations sociales et culturelles et les acteurs publics et privés pour promouvoir la diversité, la créativité et la convivialité au sein de nos grandes régions de France.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

J'appelle maintenant VINCI, avec Pierre MONLUCQ, Directeur du Marketing Stratégique chez EUROVIA.

Pierre MONLUCQ, Directeur de Marketing Stratégique, EUROVIA

Monsieur le Président, Madame la Directrice Générale, Mesdames et Messieurs les élus, je suis le Directeur Marketing Stratégique chez EUROVIA, filiale du groupe VINCI, lequel est partenaire de l'ANETT.

Eurovia conçoit, entretient et réalise des infrastructures de transport et des aménagements urbains.

Power Road est notre route à énergie positive. Elle est la première à proposer d'autres usages que la mobilité, parmi lesquels la fourniture de chaleur renouvelable, le déneigement, le dé verglaçage et la lutte contre les îlots de chaleur urbains. Nos équipes installent dans la chaussée des tubes où circule, en circuit fermé, un fluide caloporteur ; ces tubes portés à une température de 40 degrés et des pompes à chaleur servent alors à chauffer des piscines, ou, en différé, via un système de géothermie, des bâtiments.

Power Road est une solution simple, aux procédés maîtrisés. Sa fonction de chaleur renouvelable permet de chauffer des bâtiments, des piscines, des écoquartiers, des établissements scolaires et des centres commerciaux.

Power Road sera déployé sur des voiries potentiellement accidentogènes ou sur des aéroports. Power Road permet également de sécuriser et de rendre plus accessibles des infrastructures dans les stations de ski.

Power Road permet en outre d'éviter l'utilisation de sel, lequel est nocif pour l'environnement.

Power Road est donc très favorable à l'environnement, et par rapport à une solution de gaz classique, nous diminuons de 80 % les émissions de gaz à effets de serre.

Power Road déneige des parkings et des voiries à Pontarlier, sur un parking de lycée, mais aussi à Egletons, sur une route accidentogène. Nous utilisons comme source de chaleur le réseau de chauffage urbain. Nous chauffons par ailleurs des bâtiments industriels à Saint-Arnoult-en-Yvelines. D'autres projets sont à l'étude.

Nous sommes soutenus depuis le début par l'ADEME, le CEREMA et l'Université Gustave Eiffel et nous nous appuyons sur des partenaires comme le BRGM, le CEATEC ainsi que sur des bureaux d'études.

N'hésitez pas à nous contacter, car il existe toujours un projet Power Road près de chez vous.

Philippe SUEUR, Président de l'ANETT

Je connaissais la Smart Road, mais pas cette Power Road.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

J'appelle Manuel BIOTA, Directeur Associé de la Compagnie Fiduciaire. Je le remercie d'avoir accepté d'accompagner nos start-up.

Manuel BIOTA, Directeur associé de la Compagnie Fiduciaire

Merci, Monsieur le Président et Géraldine, de m'avoir confié cette mission pour la pépinière de start-up.

La présentation doit s'effectuer en trois minutes, une durée que nous parvenons en général difficilement à respecter. En effet, nous avons un problème de temps. L'objectif de cette pépinière est d'identifier les entreprises qui n'ont pas les moyens ni la structure des collectivités, mais disposent d'une certaine agilité. Notre objectif est, premièrement, de les accompagner afin qu'elles portent auprès de vous un message efficace, deuxièmement, de leur permettre de se développer.

Les sujets abordés seront l'eau, les infrastructures routières, les pistes cyclables et le mobilier urbain.

Les points clés sont la qualité d'accueil, l'écoresponsabilité, le *made in France* et le développement du tourisme.

Je vous remercie.

Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'ANETT

Nous accueillons Onlywood, et Simon ROZES, qui en est le Président.

Simon ROZES, Président d'Onlywood

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, bonjour, et merci pour votre invitation.

Il y a de cela quatre ans, à Biscarrosse-Plage, j'ai observé que plus de 25 personnes attendaient en file devant les toilettes pour se changer. De là est née l'idée de vestiaire de plage. Depuis maintenant quatre ans, notre entreprise est en développement et est présente sur plusieurs côtes françaises. Nous avons installé plus de 50 modules et mobiliers, et plus d'1 million de personnes ont pu bénéficier de ces services.

Nous proposons en outre des vestiaires de plage, des douches de plage et des fontaines à eau, tous produits entièrement réalisés en France, ce qui permet de labelliser les plages « accessibles pour tous ».

Etre partenaire de l'ANETT nous a permis de structurer notre société, de consolider notre offre et de proposer nos solutions à l'intégralité des territoires touristiques français.

Nous proposons donc un mobilier urbain accessible et ouvert à tous, gratuit pour tous, et permettant à 200 à 250 personnes de se changer chaque jour. Ajoutons que les personnes qui ont la possibilité de se changer et de se doucher ne sont plus contraintes de quitter la plage, ce qui peut bénéficier aux établissements présents sur celle-ci.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement.

Philippe SUEUR, Président de l'ANETT

Je vous remercie. Nous appelons maintenant Refundit, une start-up également très intéressante.

Monsieur Nessim LE PICARD, Refundit

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, bonjour, et merci de nous accueillir au sein du réseau des partenaires de l'ANETT.

Refundit a été créé en 2018 avec pour ambition de simplifier et de moderniser le système de détaxe touristique, c'est-à-dire la possibilité offerte aux touristes de se faire rembourser la TVA sur leurs achats, lesquels sont en effet considérés comme des ventes à l'export.

Une fois la TVA payée, il convient de la faire rembourser, ce qui est complexe au plan administratif. Ce mécanisme pourtant très intéressant n'est pas simplifié alors qu'il stimule la demande.

Notre entreprise vise à le simplifier et à le moderniser via le numérique. Refundit a été créé en 2018 par Uri LEVINE (également cofondateur de Waze) et Ziv TIROSH, cofondateur de Stockton Group. Elle a reçu l'année dernière le prix de la meilleure start-up de tourisme remis par l'Organisation Mondiale du Tourisme.

Aujourd'hui, les touristes non-européens sont absents, mais nous souhaitons les accueillir l'année prochaine avec un système modernisé de détaxe les incitant à dépenser davantage, en particulier dans les petites communes.

Les procédures étant pour l'heure trop complexes, le système de détaxe actuel ne profite qu'aux grands magasins et aux commerces de luxe. Notre système fonctionnera avec une simple application, et la commission prélevée sera cinq fois inférieure à celles appliquées actuellement.

Nous souhaitons mettre la détaxe au service des communes. En Belgique, le dispositif fonctionne à merveille, et nos clients dépensent plus, notamment dans les petites communes qui représentent 70 % des achats.

Je me tiens à votre disposition.

Discours de clôture du Président de l'Association Nationale des Elus des Territoires touristiques

Philippe SUEUR, Président de l'ANETT

Merci beaucoup. Cette innovation est extrêmement intéressante et attractive.

Mes chers collègues, nous avons fait le tour de nos partenaires. La famille est très diversifiée.

Je souhaite vous remercier de vous être déplacés dans ces conditions particulières.

Insistons sur l'aide que le gouvernement apporte au secteur du tourisme. N'oubliez pas que si vous connaissez des dépenses ou des pertes compensables selon l'article 21 de la loi de Finances de juillet, vous devez établir le tableau de vos pertes domaniales et fiscales en travaillant directement avec votre Préfecture ou avec la Direction Départementale des Finances Publiques.

Nous accueillons maintenant **Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'État, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie**.

Nous sommes très honorés, Monsieur le Ministre, de vous accueillir aujourd'hui dans le cadre de cette Assemblée Générale qui se tient dans un lieu insolite. Nous sommes tous masqués et les distances sont respectées.

L'Assemblée Générale a dans un premier temps été statutaire, tandis que sa deuxième partie a permis d'évoquer une vingtaine de partenaires travaillant dans des domaines très différents, notamment le développement durable, l'économie verte et les nouvelles technologies. Nous a été ainsi été présentée la start-up Refundit, dont le dispositif qui fonctionne très bien en Belgique pourrait également fonctionner en France.

Nous sommes en ordre de marche pour les six années à venir. Le Conseil d'Administration a été profondément recomposé, ce qui est heureux, car une institution doit se diversifier et se renouveler.

Je voudrais vous dire combien nous sommes heureux que vous ayez été reconduit dans vos fonctions.

Merci de cette présence ce matin, car nous sommes dans un climat de tempête, et le Gouvernement est à la barre sur le pont.

Les incertitudes actuelles sont liées à la crise sanitaire elle-même, et nous déplorons par exemple la fermeture des casinos, lesquels sont, dans les stations classées, des moteurs. Que le couvre-feu s'applique, c'était une évidence, mais une fermeture des casinos pendant la journée est plus difficilement compréhensible, car les mesures sanitaires sont appliquées. La crise économique à venir est également inquiétante, dans le tourisme particulièrement.

Vous nous avez fait l'honneur de nous annoncer l'année dernière, lors du Congrès de la Grande-Motte, que l'ANETT siégerait au Comité Interministériel du Tourisme (CIT). Celui-ci s'est tenu lundi dernier, et il était présidé par le Premier Ministre. Nous avons entendu son engagement très fort auprès des professionnels de l'hôtellerie, des professionnels de la restauration, des traiteurs et des professionnels de l'événementiel.

La situation est complexe, mais nous travaillons en partenariat. Une attention particulière devra porter sur la transition énergétique et l'économie verte.

Merci, donc, pour ce siège au CIT. C'est également grâce à vous que l'ANETT participe au comité Filière tourisme. Notre équipe participe ainsi au Comité de Filière Tourisme, notamment dans le groupe consacré au tourisme durable.

Nous avons déploré que la procédure de classement qui érige les communes touristiques en station classée soit passée au titre de la déconcentration. Nous ne sommes pas hostiles à la déconcentration, pourvu que les préfectures professent la même doctrine, appliquent les mêmes protocoles et aboutissent à des décisions linéaires, de manière à ce que le classement des communes soit un classement d'excellence et qui ne suscite aucun contentieux.

Nous avons le souci de la connaissance de ces classements. A la faveur d'une circulaire à votre initiative, ou par l'entremise du Secrétariat au Gouvernement, une publication pourrait porter sur ce sujet. Surtout, vous avez accepté de remettre aux stations de tourisme récemment classées leur « diplôme ».

Vous êtes, Monsieur le Ministre, notre ambassadeur, et je vous remercie de votre attention profonde, qui est pour nous si encourageante.

Nos discussions n'ont pas abouti quant aux casinos, et devront certainement être rouvertes. Il s'agit certes d'un point d'actualité, mais la politique est faite de projets comme de présent.

Merci à vous, Monsieur le Ministre.

Accueil et intervention de Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie

Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Trésorier, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Mesdames et Messieurs les Maires, Adjoints, Conseillers délégués, Conseillers Départementaux et Régionaux, chers amis, c'est un grand plaisir de vous retrouver à nouveau pour cette Assemblée Générale. Je suis très heureux de poursuivre ma mission avec vous dans ce domaine du tourisme – une matière infiniment précieuse tant elle est génératrice d'attractivité, d'emplois et de retombées économiques.

Les moments que nous vivons doivent nous inciter à redoubler d'efforts, alors que la circulation du virus nous incite à être prudents ; mais des éléments intéressants ont émergé au cours des six derniers mois.

Tout d'abord, un certain nombre de décideurs ont pris conscience de l'importance du tourisme. Le tourisme a, pendant quinze ou vingt ans, été vu comme un tourisme de « cueillette », où il suffisait de se baisser pour empocher les dividendes.

Or la concurrence est intense au niveau international, et des destinations se sont construites à partir de rien. De surcroît, à la faveur de cette crise sanitaire, chacun a noté l'importance du tourisme dans l'économie nationale, tant pour l'amont que pour l'aval.

S'agissant du classement, j'ai perdu l'arbitrage voilà deux ans, mais je crois que ce type de décisions arrive à terme, car chacun comprend l'importance du tourisme pour notre économie et nos territoires.

Ainsi, depuis le mois de mars, le Président de la République a été aux avant-postes, a souhaité que le tourisme soit une cause nationale, a reçu les acteurs en mars, a mis sur la table, en avril, le plan de soutien et d'investissement, et la semaine dernière enfin le CIT s'est rassemblé en présence de l'ANETT. Ce CIT s'est réuni deux fois dans l'année, et le Comité Filière tourisme s'est transformé en instance de gestion de crise ; l'ANETT participait aux travaux. Je salue donc la place que l'ANETT continue à prendre dans les processus décisionnels. La voix de l'ANETT porte.

Parmi les leçons que nous pouvons tirer de cette crise, notons que les Français ont redécouvert la France. D'ordinaire, l'été, un Français sur quatre opte pour l'étranger. L'été dernier, 94 % des Français sont restés en France. J'ai nommé cela « l'été bleu-blanc-rouge ». Stéphane BERN a lancé le hashtag #jevisitelafrance, et nous avons veillé à ce qu'Atout France démultiplie cette campagne. L'Hérault, par exemple, a connu une année de référence, alors que 2019 était déjà une très belle année. De nombreux territoires ont eu la chance de connaître une résilience touristique, aussi bien dans la ruralité que sur le littoral et à la montagne.

La montagne a de nombreux défis à relever, notamment du fait du réchauffement climatique. Les élus de la montagne travaillent beaucoup au tourisme des quatre saisons

cher à Léonce DEPREZ, et ce tourisme se décline également à la montagne, avec une saison estivale qui prend de plus en plus de place dans les économies locales.

L'été a donc été satisfaisant, mais l'arrière-saison et les semaines à venir risquent d'être plus difficiles, avec des efforts nécessaires pour les casinos, vous l'avez dit, mais aussi en matière d'événementiel. En effet, ce secteur est pour l'instant entravé. Je m'efforce de relancer toutes les activités, notamment les événements à destination des entreprises. Pour les salons grand public, plus de temps sera nécessaire. Je sais que vous avez fait des efforts significatifs pendant cette période, en abandonnant des loyers et des droits de terrasse. Vous avez fait beaucoup pour faciliter la vie de vos professionnels, j'en atteste, et puisque vous évoquez le sujet des compensations, je signale que les mesures prises collectivement en PLFR n°3 doivent passer devant le Comité des Finances Locales le 29 octobre. Nous espérons un premier versement fin novembre, avant le versement en 2021.

Les collectivités locales ont donc, au même titre que l'Etat, fait des efforts significatifs à l'égard des acteurs du tourisme.

N'oublions pas de réinventer le tourisme de demain. Une fois que le monde sortira de cette pandémie, nous serons confrontés à une guerre des destinations et des prix. Il conviendra de répondre aux attentes du client, et la notion de développement durable est dans l'esprit de tous. De nombreuses initiatives sont prises dans les territoires, et nous les accompagnerons.

Le plan de relance a d'ailleurs prévu un volet d'une cinquantaine de millions d'euros pour le tourisme durable, et nous nous efforcerons d'expérimenter avec vous et de déployer massivement pour être au rendez-vous de ces attentes, et faire en sorte que la France reste à la place qui est la sienne : la première.

Nous savons que nous sommes fortement concurrencés par nos voisins. Cet été toutefois, nos voisins espagnols ont été plus à la peine. S'observe ainsi la résilience du moteur domestique, y compris pour les arrivées internationales. La France a certes perdu 46 % de ses recettes touristiques internationales de janvier à août, mais les Espagnols et les Italiens ont perdu de 66 à 75 % de ces recettes. Nous sommes parvenus à drainer une clientèle belge, allemande et néerlandaise, après avoir mis en œuvre les campagnes de communication nécessaires. Nous continuerons dans cette direction, et j'espère que nos destinations, celles de montagne notamment, pourrons retrouver quelques couleurs dès janvier.

Je continue de me sentir très proche de l'ANETT, qui ne reste jamais loin de nous quand nous avons à prendre des décisions.

Merci à vous tous qui avez fourni des efforts considérables pour sauver le tourisme cet été : nous ne nous laisserons pas abattre. Nous remporterons cette bataille contre le virus, puis, sur la scène internationale, d'autres batailles, pour faire rayonner nos destinations.

Merci à vous, monsieur le Président.

Monsieur le Président

Merci, monsieur le Ministre, pour ces paroles très chaleureuses.

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine au 90^{ème} congrès de l'ANETT à Enghien-les-Bains les 16, 17 et 18 juin 2021. Monsieur le Ministre a déjà accepté d'y être présent, ce qui est une bonne nouvelle, car le futur se construit ensemble.